



**COMPTE RENDU DU CA
du 12 DECEMBRE 1994
ECOLE PUBLIQUE**

Présents : Emile BOULIGAND, Dominique BOURDON, Josane BOURGOIN, Marie Thé FORTIN, Marylène FUSELIER, Jacques FUSELIER, Domnin HERBRETEAU, Michel MERLET, Christian MORICEAU, Paulette OLLIVIER, Cécile OLLIVIER, Claude PAQUER, Marc PENISSON, Yves TOUBLANC.

Excusés : Marcel CANONNET, Président d'honneur, Nicole EVIN, Michèle BASTARD, Gaby GOURDON, Bernard COUPRIE, Hélène PELLETIER, Jean Michel ROBUCHON, Françoise SIMON, Joël SIMON.

Ordre du jour

- ①- Arbre de Noël
- ②- Loto
- ③- AG FAL
- ④- Placement des cartes
- ⑤- Livre blanc
- ⑦- Divers

❶ ARBRE DE NOEL

Suite à la réunion de la commission fête école du 28 novembre, le bureau de parents d'élèves a pris en charge la majeure partie des tâches à accomplir.

L'ouverture du bar, les invitations à Monsieur le Maire et ses conseillers seront faites par Catherine CHALET.

Le déguisement du Père Noël sera emprunté à Josane BOURGOIN comme l'an passé, les achats des livres ont été effectués par les enseignants. La soirée débutera à 19 h, le spectacle "fenêtre sur livres" à 19 h 30. La bourriche sera animée par Serge MECHINEAU et Dominique BOURDON.

❷ LOTO

Les principaux lots sont achetés :

- 1- Sèche linge
- 2- Téléviseur couleur
- 3- Pierrade raclette
- 4- Lampe halogène
- 5- Quid
- 6- Bourriche d'huîtres (non achetée)

③ AG FAL

Le bureau de l'amicale à assisté à l'AG à GUEMENE PENFAO. Le détail est dans le fascicule de la réunion disponible pour consultation.

④ PLACEMENT DES CARTES

C'est en bonne voie, il faut boucler rapidement.

⑤ LIVRE BLANC

Elaboré à la suite de la manifestation du 16 janvier 1994, il reprend toutes les réclamations, besoins en personnel et équipement dans les cantons de VERTOOU pour les établissements publics, primaires et maternelles et collèges de la zone de recrutement du collège Jean MONNET. Ce recueil est consultable auprès des membres du bureau.

⑦ DIVERS

Piscine : Une réclamation est faite de la part de plusieurs adhérents (es) concernant la température de l'eau qui est passée de 31° à 28°, sans doute par souci d'économie, mais cela passe assez mal, d'autant plus que la douche est froide, réellement froide. (Claude PAQUER doit faire un courrier à l'Institut).

Les vestiaires ont des conditions d'entretien très précaires, bas de portes pourris, moisissures et odeurs suspectes.

Le dernier créneau de 7 à 8 h de jeudi 8/12 a été annulé suite à 3 coupures de courant successives (à cause de la tempête), il devenait dangereux de surveiller le bassin en particulier les enfants car les lampes de secours n'ont pas fonctionné.

La MNS nous fait part de la possibilité de bénéficier, du fait de la différence des calendriers scolaires (entre l'Institut et l'éducation nationale), d'une séance supplémentaire.

Pétition pour La POSTE : Suite à l'article de presse, les personnes le désirant peuvent apporter leur soutien au Service Public "LA POSTE", en allant signer les pétitions chez les commerçants du Bourg. Le comité des fêtes ne s'est pas joint à l'ensemble des associations ayant apporté leur soutien à la pétition.

FAL et manif du 19 novembre : La FAL n'a pas donné de mot d'ordre, chacun agissant selon ses convictions.

⇒ **Prochain CA le 9 Janvier 1995**

20 h 30 Ecole Publique

COMITE DE DEFENSE

DU SERVICE PUBLIC POSTAL

Soutenu par :

- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- Amicale Laïque
- Association des Donneurs de Sang Bénévoles
- Commerçants et Artisans de Château Thébaud
- Club des Amis Réunis
- Syndicat CGT-PTT
- Syndicat Professionnel des Vignerons de Château Thébaud.

POUR :



**MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC
A LA POSTE DE CHATEAU THEBAUD**

Depuis plus de 2 ans, le Receveur de la Poste de Château-Thébaud est parti. L'intérim est assuré par un brigadier en attendant la nomination d'un nouveau Receveur dans les mois qui suivent.

Or, le bureau étant plus que vétuste, l'Exploitant n'est pas pressé de rechercher un successeur puisqu'il souhaite transformer ce bureau de plein exercice en guichet annexe. Ceci, dans le cadre de la politique de privatisation qui suppose des suppressions d'emplois et privilégie la seule logique de rentabilité financière, au détriment du service public.

Cette politique de suppression d'emplois, outre le fait que la Poste participe à l'augmentation du chômage, fragilise le Service Public, remet en cause le réseau postal.

En substituant un emploi de titulaire, contre un emploi précaire, on arrive à des mesures restrictives néfastes pour les usagers de la localité, notamment au niveau des diminutions des heures d'ouverture du bureau, donc de son efficacité auprès de la population et qui, à terme, peut être transformé en Agence Postale à la charge pour partie de la commune, donc des contribuables.

Un chef d'Etablissement contribue activement à tous les niveaux de production (courrier, financier), au développement du réseau. Sa compétence, son savoir faire permettent de développer les prestations en fonction des besoins de chacun. Son rôle social et économique est nécessaire dans une commune de 2 400 habitants comme Château-Thébaud.

Et cela d'autant plus que la Mairie de Château-Thébaud n'a pas ménagé ses efforts et les finances des citoyen(e)s pour restaurer le bureau et le rendre agréable et fonctionnel.

Quel gâchis, si dans quelques mois, ce bureau n'était plus qu'une annexe de la Haie-Fouassière ?



USAGERS ET POSTIERS, Votre intérêt est commun

Le service public est un atout de la nation en participant à l'aménagement du territoire et en empêchant la désertification rurale.

A Château-Thébaud, ensemble, **EXIGEONS** la nomination d'un nouveau Receveur pour le maintien d'un Service Public de qualité dans l'intérêt de tous les citoyen(e)s.



SIGNEZ, FAITES SIGNER LA PETITION

QUI VOUS SERA PRESENTÉE.

Le 6 décembre 1994